



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DELIBERATION N° 72/2023/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 28 AVRIL 2023 À 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

APPROBATION DE LA CONTRACTUALISATION AVEC L'ECO-ORGANISME CYCLEVIA POUR LA REPRISE DES HUILES DE VIDANGE ET LUBRIFIANTS USAGES

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Procurations : 12

Nombre de Conseillers Présents : 26
Date de la convocation : 20 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le vendredi vingt huit avril à 09 heures, les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monique AZER – Julner BELIZAIRE – Ruth BIDIOU CEPRIKA – Pascal BRIQUET - Daniel CASTOR - Kenny CHEN-TUNG – Xavier CLERVAUX – Liser CLIFFORD – Michel DUBOUILLE – Thierry ELIBOX — Christian FAUBERT - Serge FELIX – Teed GASPART – Sandrine JACQUES – Roland LOE-MIE – Phong LY — Hélène PAUL – Claude PLENET – Stéphanie PREVOT BOULARD – Anne-Michèle ROBINSON - Hélène SERVIUS – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodore TORVIC - Sandra TROCHIMARA – Elaine JEAN -

PROCURATIONS (12) : Gilles ADELSON **donne procuration** à Monique AZER - Dominique BERTONI **donne procuration** à Ruth BIDIOU CEPRIKA – Claire CHINON **donne procuration** à Rolande SILEBER — Yahya DAUDI **donne procuration** à Sandrine JACQUES – Farah KHAN-GRISSET **donne procuration** à Sandra TROCHIMARA - LE-CANTE Patrick **donne procuration** à LY Phong – Yolande MILZINK-CINCINAT **donne procuration** à Serge SMOCK – Magali-CASSILDE **donne procuration** à Kenny CHEN-TEUNG – Corinne SIGER **donne procuration** à Eliodore TORVIC - Patricia VICTOR **donne procuration** à Xavier CLERVAUX – Albanie CIPPE **donne procuration** à Elaine JEAN – Jean-Philippe CHAMBRIER **donne procuration** à Daniel CASTOR

ÉTAIENT ABSENTS : Serge BAFAU - CALUMEY Louis-Mike – Eugène EPAILLY – Nestor GOVINDIN – Chester LEONCE – Mickaël MANCEE – Tineffa NAISSO – Marie-Laure PHINERA-HORTH – Axel RINO – Magali ROBO – Louis-Mike CALUMEY -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Liser CLIFFORD

38 POUR	Monique AZER – Julner BELIZAIRE – Ruth BIDIOU CEPRIKA - Pascal BRIQUET - Daniel CASTOR - Kenny CHEN-TUNG – Xavier CLERVAUX – Liser CLIFFORD – Michel DUBOUILLE – Thierry ELIBOX — Christian FAUBERT - Serge FELIX – Teed GASPART – Sandrine JACQUES – Roland LOE-MIE – Phong LY Hélène PAUL – Claude
---------	--

	PLENET – Stéphanie PREVOT-BOULARD Anne-Michèle ROBINSON - Hélène SERVIUS – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodore TORVIC -Sandra TROCHIMARA – Elaine JEAN Gilles ADELSON – Dominique BERTONI – Claire CHINON – Yahya DAOUDI - KHAN-GRISSET Farah – LECANTE Patrick – MILZINK-CINCINAT Yolande – Magali ROBO-CASSILDE – Corinne SIGER – Patricia VICTOR ‘ Albanie CIPPE – Jean Philippe CHAMBRIER
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	

Le Conseil Communautaire,

Vu la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets notamment ses articles 3 et 21 ;

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite « loi AGECE ») ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R. 543-3 et suivants du code de l'environnement ;

Vu l'Arrêté Préfectoral No.698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Environnement - Déchets » du 20 avril 2023 ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie en séance le 24 avril 2023 ;

Vu le Rapport N° 72/2023/CACL relatif à l'approbation de la contractualisation avec l'éco-organisme CYCLEVIA pour la reprise des huiles de vidange et lubrifiants usagés ;

Considérant qu'en 2022, environ 22 000 litres collectées au sein des déchetteries (14 000 l a remire-montjoly et 8 000 litres a cayenne) ; Que l'économie correspondante est estimée entre 10 000 et 15 000 € par an (sur la base des quantités collectées) ; Que par suite, il est proposé de contractualiser avec l'éco-organisme CYCLEVIA pour la reprise des huiles de vidange et lubrifiants usagés, en déchetterie ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1^{ER}

De prendre acte du Rapport N° 72/2023/CACL portant sur l'approbation de la contractualisation avec l'éco-organisme CYCLEVIA pour la reprise des huiles de vidange et lubrifiants usagés.

ARTICLE 2

D'approuver le contrat relatif à la prise en charge des huiles de vidange et lubrifiants usagés l'éco-organisme CYCLEVIA en déchetterie, pour la période 2023-2028.

ARTICLE 3

D'approuver le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 28 avril 2023

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK